Publié par:
REISO.org
REVUE D'INFORMATION SOCIALE

Quand science et innovation sociale s'allient

Des aides financières encouragent l'innovation scientifique en Suisse. Le domaine social est désormais aussi concerné. Comment présenter sa requête pour améliorer ses chances de décrocher un financement fédéral ? Repères et conseils.

Free Photos / Pixabay

Par ***Stéphane Rullac***, professeur, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO), et ***Pascal Maeder***, secrétaire général, HES-SO Centre Lives, Lausanne

Basé sur une expérience vécue, cet article vise à identifier les modalités d'une requête de financement dans le domaine du travail social. Quelles sont les étapes par lesquelles doivent passer les chercheurs et les chercheuses pour construire leur demande à Innosuisse ?

Précisons d'abord qu'Innosuisse est l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. « Il s'agit d'un établissement fédéral de droit public doté de sa propre personnalité juridique, qui a pour mission d'encourager l'innovation basée sur la science dans l'intérêt de l'économie et de la société. » [1] Historiquement tournée vers l'innovation technologique et les start-up, cette plateforme a décidé de s'ouvrir plus fortement depuis 2019 à l'innovation sociale. Dès lors, des laboratoires de recherche appliquée des Hautes écoles spécialisées (HES) souhaitent se lancer dans l'aventure.

En fait, cette aventure n'a rien d'évident dans la mesure où l'innovation sociale pose généralement des difficultés nouvelles pour être définie, mais aussi pour proposer des critères d'évaluation qui dépassent la perspective de la commercialisation de nouveaux services, et donc le fameux business plan qui constituait la base de toute demande de financement. Sur la base d'une expérience personnelle, nous souhaitons proposer quelques perspectives pour réussir une demande et dépasser de part et d'autre les énigmes que pose le soutien scientifique de l'innovation sociale.

Dénicher l'acteur institutionnel

Proposons pour commencer une définition de l'innovation sociale qui fait aujourd'hui autorité en sciences humaines et sociales. Il s'agit d'« une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » [2]. Très logiquement, la plus grande difficulté pour construire un projet Innosuisse en sciences humaines et sociales est de trouver un acteur institutionnel du social solide qui soit susceptible de porter non seulement un projet d'innovation sociale, mais aussi un projet qui répond aux critères de l'Agence.

D'un côté, il faut donc que cet acteur possède une vision assez claire de l'« aspiration », du « besoin » et de la « solution » à apporter pour construire la base de son projet d'innovation sociale. D'après notre expérience [3], cette capacité de s'extraire des logiques instituées n'est pas monnaie courante dans le travail social, tant l'effort nécessité par le fonctionnement de l'existant constitue déjà un défi pour les équipes. Se départir du quotidien pour se projeter dans une innovation sociale est dès lors un des obstacles les plus difficiles à surmonter. Pourtant, faire évoluer l'institué est l'un des critères de l'innovation sociale. Il faut donc trouver l'oiseau rare, et l'accompagner pour relever ce défi de taille. Innosuisse propose dans ce but un «chèque innovation» qui finance – sur demande de n'importe quelle institution ou association suisse listée dans le registre d'Identification des entreprises (IDE) – des études préliminaires à hauteur de 15'000 francs. Dans ce cadre, une HES mène alors ce travail préalable qui va aider à construire la base concrète du projet innovant.

Faire sauter un verrou scientifique

De l'autre côté, pour que l'Agence entre matière, il faut que la HES (ou les HES en cas de partenariat interdisciplinaire) puisse faire valoir un ou des «verrous scientifiques» à résoudre. En effet, et c'est surement la clé de la réussite vis-à-vis d'Innosuisse, il est impératif que le financement aide non seulement à mener une innovation sociale, mais que, pour ce faire, il soit nécessaire de faire avancer la connaissance scientifique.

L'idée du verrou scientifique est d'identifier une problématique à résoudre pour réussir le projet, en fonction d'une présentation exhaustive de la littérature scientifique et de ses opportunités et limites dans le champ des références mobilisées. Des projets dans lesquels la technique, la technologie ou la méthodologie existent déjà ne sont pas financés. Il faut donc que le projet vise autant à faire évoluer la situation sociale que la connaissance scientifique.

Cette double dimension est l'aspect le plus complexe à construire entre les trois parties : l'acteur institutionnel social, les chercheurs et les chercheuses et l'Agence. Dans notre cas, nous avions un partenaire de terrain très avancé dans son projet, mais sans identification de verrous scientifiques. Il a donc fallu prendre le temps et l'énergie nécessaires pour construire un projet commun qui se situe au milieu des logiques de terrain et de la recherche. Nous considérons cette phase comme une mise en synergie et comme un travail complexe de convergence. Nous avons utilisé le chèque innovation pour financer ce travail préliminaire qui a pris plusieurs mois et s'est concrétisé dans un rapport co-écrit avec tous les partenaires concernés.

La logique qui nous a guidés était que, pour construire la demande, toutes les données seraient extraites de ce document commun. Il a servi non seulement à développer l'idée du projet, mais aussi les verrous scientifiques qu'il fallait résoudre pour y arriver, sans oublier les références bibliographiques et les méthodes adéquates pour y parvenir. En l'occurrence, dans notre cas, il s'agissait de créer une méthode d'accompagnement à l'embauche inclusive qui n'existait pas et de perfectionner une méthodologie relevant de l'intelligence artificielle, car notre méthode allait se développer grâce à un logiciel. Si la méthode et les connaissances liées à l'embauche inclusive existaient déjà, notre projet proposait de l'améliorer en lui créant une dimension préalable nouvelle. Pour cela, nous avons interrogé des personnes concernées (chômeur·se·s de longue durée et employeur·se·s) et construit un référentiel d'activités inclusives, commun aux deux parties, visant à lutter contre le chômage de longue durée.

Se répartir les heures et les objectifs

Une fois ces étapes franchies, il faut encore répondre aux exigences formelles de l'Agence. La première est que les partenaires de terrain et de recherche investissent le même nombre d'heures dans le projet. Si le laboratoire est payé par le budget alloué, ce n'est pas le cas du partenaire de terrain qui doit investir sur ses propres fonds. De plus, Innosuisse demande que le partenaire de terrain finance 10% du budget alloué au laboratoire, en cash. Cette logique, compréhensible dans le business, est plus difficile à suivre dans une institution sociale qui reçoit le plus souvent une subvention sur la base d'un contrat de prestations.

Cette règle formelle pose donc la question de la capacité à mobiliser des fonds propres ou de la nécessité d'élaborer une demande à des bailleurs de fonds indépendants, tels qu'une fondation ou la Loterie romande. Il existe néanmoins une possibilité de demander des formes de dérogation pour passer outre ou alléger ces exigences. A l'heure actuelle, il s'agit notamment des circonstances liées à la pandémie du coronavirus qui affaiblit les fonds de développement et de recherche des petites et moyennes entreprises suisses.

La seconde exigence est de fournir un «plan». L'ouverture d'Innosuisse à l'innovation sociale s'est concrétisée par la possibilité de construire un «plan de développement» comme alternative au «business plan». Si ce dernier doit prévoir un marché potentiel, des client·e·s, des ventes, un chiffre d'affaires et des marges de bénéfices, le premier se limite à identifier des utilisateurs potentiels ou des personnes concernées et de chiffrer approximativement la somme qu'on pourrait faire valoir en cas de succès du projet. C'est ainsi qu'il faut comprendre la notion de « valeur sociale » que prône l'Agence dans ce contexte. La question qui se pose aujourd'hui pour le champ du travail social est de savoir dans quelle mesure les expert·e·s du programme fédéral acceptent de s'éloigner du business et de se rapprocher du développement dans leurs évaluations.

La troisième condition formelle est liée à une démarche standard de gestion de projet et implique la création de work packages. Le projet est découpé en différents objets avec des objectifs, moyens et critères d'évaluation. Leur articulation est décrite dans un diagramme de Gantt (sous la forme de tableau des différentes étapes du projet), avec des jalons pour mener l'évaluation du projet. Le risque d'échec lié à chaque jalon sera aussi calculé et pondéré selon son importance pour la réussite du projet. A la fin de ce découpage, il est important de noter que la somme du temps investi pour chaque objet, qui varie entre partenaires de recherche et de terrain, soit au final équivalente de part et d'autre.

Réussir une forme d'acculturation

Ce processus complexe et long est donc un défi pour les équipes de recherche en sciences sociales. Elles doivent alors travailler à une véritable acculturation entre la réalité des protagonistes de terrain, qui sont des partenaires à part entière (et non un «terrain d'investigation»), et des critères scientifiques radicalement tournés vers le développement de projet. Innosuisse met des coachs à disposition des équipes intéressées. Expérience faite, leur aide est précieuse pour remplir correctement les critères et les exigences fédérales.

À l'issue de ce parcours, nous tenons à préciser que cette acculturation scientifique dépasse les frontières de la recherche appliquée. Elle amène les chercheur·se·s vers le développement de projet, conjointement avec les personnes de terrain qui deviennent des co-développeurs. Ces enjeux sont certainement de bons moyens pour comprendre les défis que constitue la mise en œuvre de l'innovation sociale d'un point de vue scientifique. Elle se fait alors au service d'une science qui participe activement et directement à relever les défis sociétaux actuels.

Bibliographie

- Cloutier, J. (2003). «Qu'est-ce que l'innovation sociale?». Cahier du CRISES, Études théoriques, UQUAM.
- Godrie, B. (2017). «Rapports égalitaires dans la production des savoirs scientifiques : L'exemple des recherches participatives en santé mentale», Vie sociale, 20(4), 99-116.
- Gillet, A. et Tremblay D.-G. (dir). (2017). Les recherches partenariales et collaboratives. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Les chercheurs ignorants (2015). Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Rullac, S. (2018). «Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique», Pensée plurielle, 48(2), 37-50.
- Soulet, M.-H. (2016). «Le travail social, une activité d'auto-conception professionnelle en situation d'incertitude», SociologieS [En ligne], Dossiers, Relation d'aide et de soin et épreuves de professionnalité.

[1] Site internet Innosuisse

[2] Laboratoire CRISES, de l'UQAM à Québec, en ligne

[3] Le projet «Activities-Based Job Matching System», financé par Innosuisse, est prévu du 1er janvier 2021 au 30 juillet 2022. En savoir plus